

DONNER, RECYCLER, RÉUTILISER

Et si on réparait au lieu de jeter ?

- > Réparer ses objets, une solution
- > Pôle R, nouvel espace dédié à la réparation et au réemploi
- > L'économie circulaire, une nouvelle logique de production

LIRE P.6 À 9



Domaine de Chamechaude

Un spot multiactivités pour votre hiver (et votre été)

LIRE P.18

Vélo : 5 conseils pour le sécuriser

Cadenas, arceaux, box... tout ce qu'il faut savoir pour avoir l'esprit tranquille

LIRE P.10

Hockey : les 60 ans des Brûleurs de Loups

Rencontre avec une famille de supporters

LIRE P.22



© DR / Grenoble Alpes Métropole

LA FUSÉE COSMOCITÉ DÉCOLLE

Le nouveau centre de sciences métropolitain a accueilli fin septembre ses premiers visiteurs au Pont-de-Claix, au cours d'une journée et d'une nocturne festives. Et déjà, des milliers de personnes ont profité du planétarium, de la salle 3D immersive ou encore l'espace jeune public. Petits et grands, simples curieux ou passionnés de science, tous peuvent y trouver une partie des réponses à leurs questions sur la Terre, les étoiles, l'univers...



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

450

LA PHOTO LA PLUS LIKÉE SUR INSTAGRAM

Le charme discret de l'église Saint-Louis, place Félix-Poulat à Grenoble, se révèle à la faveur d'un reflet automnal dans une flaqué d'eau.

[instagram.com/grenoblealpesmetropole](https://www.instagram.com/grenoblealpesmetropole)



LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE VOUS A MIS L'EAU À LA BOUCHE

Depuis quatre ans, la Métropole et les territoires voisins proposent à la rentrée le Mois de la transition alimentaire pour soutenir l'alimentation locale et durable, mais aussi savoureuse et bonne pour la santé. Cette année, près de 200 événements étaient organisés, comme ici au Marché d'intérêt national (MIN) qui a fêté ses 60 ans cette année et a été baptisé d'un nouveau nom : le Grand Marché des Alpes.

EN IMAGES



PLUS DE 6 000 VISITEURS POUR DÉCOUVRIR ENTREPRISES ET MÉTIERS

L'édition 2023 du Forum des métiers, organisée par la Métropole, s'est tenue les 18 et 19 octobre à Alpexpo. Près de 6 000 personnes ont fait le déplacement pour rencontrer des professionnels et découvrir de nombreux métiers dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, des transports ou encore des travaux publics comme ici l'entreprise Caterpillar.

CARTON PLEIN POUR LES 10 JOURS DE LA CULTURE

Ils ont enchanté les petits et les grands. Les magiciens Luc Parson et David Coven ont donné à Champagnier un spectacle de magie très visuel et interactif, dans le cadre des 10 jours de la culture. Proposés par la Métropole, ces « 10 jours » offrent chaque année un coup de projecteur sur l'effervescence artistique du territoire avec une centaine de spectacles gratuits dans plus de 30 communes.



BRESSON

BRIÉ-ET-ANGONNES

CHAMP-SUR-DRAC

CHAMPAGNIER

CLAIX

CORENC

DOMÈNE

ÉCHIROLLES

EYBENS

FONTAINE

GIÈRES

GRENOBLE

HERBEYS

JARRIE

LA TRONCHE

LE FONTANIL-CORNILLON

LE GUA

LE PONT-DE-CLAIX

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

MEYLAN

MIRIBEL-LANCHÂTRE

MONT-SAINT-MARTIN

MONTCHABOUD

MURIANETTE

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE

NOYAREY

POISAT

PROVEYSIEUX

QUAIX-EN-CHARTREUSE

SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE

SAINT-ÉGRÈVE

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SAINT-PAUL-DE-VARCES

SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE

SARCENAS

SASSENAGE

SÉCHILLENNE

SEYSSINET-PARISSET

SEYSSINS

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

VAULNAVEYS-LE-BAS

VAULNAVEYS-LE-HAUT

VENON

VEUREY-VOROIZE

VIF

VIZILLE

Le mot de Christophe Ferrari



Aide à l'achat de vélo : prenez la roue !

Besoin d'un coup de pouce pour vous équiper d'un vélo ? Notre programme d'aide à l'achat est maintenant en place ! Il vous permet de bénéficier de remises importantes et de conseils d'experts pour choisir celui qui vous conviendra le mieux. Concrètement, ces aides peuvent atteindre 1 500 euros. Elles concernent plus de 80 % des habitants de la métropole, au regard des critères de ressources fixés. Au lendemain de la publication des excellents chiffres sur la pratique du vélo sur notre territoire, choisissez vous aussi un mode de déplacement actif et durable.

Le Pôle R, nouveau lieu totem de notre Métropole

Il est un exemple à l'échelle nationale et permet d'incarner concrètement notre stratégie de développement de l'économie circulaire. Le Pôle R, qui ouvrira ses portes au grand public samedi 2 décembre, accueille des entreprises du territoire spécialisées dans la réparation, la réutilisation, les consignes et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Installé dans d'anciens édifices industriels, il symbolise ce qui le définit : donner une seconde vie à ce qui existe déjà. Une « donnerie dépose-minute » vient d'ailleurs d'y ouvrir : elle permet d'offrir une deuxième vie à nos objets et biens du quotidien. L'occasion de faire un ménage de printemps façon économie circulaire.

Christophe Ferrari,
président de la Métropole

Domaine nordique de Chamechaude : un site à explorer pleinement

Quoi de mieux que de pratiquer la montagne à deux pas de chez soi ? Il est probable que vos premières expériences de glisse sur les pistes enneigées de Chamechaude, en Chartreuse, aient été marquées par la découverte du ski de fond, du biathlon, de la luge, ou peut-être plus simplement par le spectacle d'un lever de soleil lors d'une randonnée. Sous la gestion conjointe de Grenoble Alpes Métropole et de Saint-Pierre-de-Chartreuse depuis deux ans, ce domaine propose une multitude d'activités sportives et de loisir adaptées à tous les niveaux et à toutes les saisons. Profitez-en sans modération ! À l'approche du mois de décembre et des premiers flocons, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une fin d'année des plus agréables.

VIE & BIODIVERSITÉ

La chercheuse Sandra Lavorel, médaille d'or du CNRS



© Hubert Raguet / CNRS

Une nouvelle distinction pour le monde de la recherche grenobloise : la spécialiste des écosystèmes Sandra Lavorel, du Laboratoire d'écologie alpine (CNRS/Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont-Blanc), a reçu la médaille d'or 2023 du CNRS pour ses travaux montrant les contributions de la biodiversité à la vie humaine.

TRISTE FIN

Le Petit Bulletin quitte la scène



Il y aura désormais un vide dans les présentoirs le mercredi : l'hebdomadaire culturel et local met un terme à une belle aventure. Il annonce la fin de sa publication dans notre agglomération pour raisons économiques. Né à Grenoble il y a 30 ans de la volonté d'étudiants curieux et entrepreneurs, le « PB » était devenu au fil du temps un guide gratuit attendu et apprécié. Sa disparition, illustration des difficultés de la presse, porte un nouveau coup à la pluralité d'expression si importante pour la démocratie.

AS DU GUIDON

La pratique du vélo bondit : + 52 %

De nouveaux records pour la bicyclette. Dernier exemple en date : 742 000 jours de location du service Mvélo+ en septembre 2023, soit une hausse de 38 % par rapport à septembre 2022. En 4 ans, la location des vélos jaunes a augmenté de 33 %. Autre chiffre intéressant, celui délivré par les compteurs disséminés dans l'agglomération. Il montre que la pratique du vélo a augmenté de 9 % entre septembre 2023 et 2022, et surtout qu'elle a explosé depuis 2019 : + 52 %.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

FIGURE MONTANTE

Manae Feleu, joueuse au FCG Rugby et capitaine du XV de France

La rugbywoman locale a été nommée capitaine de l'équipe de France pour le « Women XV », un nouveau tournoi international qui s'est déroulé en Nouvelle-Zélande fin octobre. La joueuse de 23 ans (première sélection en équipe nationale en 2020), a commencé le rugby à Futuna puis en Nouvelle-Zélande avant de jouer à Dijon. Arrivée à Grenoble en 2020 pour jouer en tant que 2^e et 3^e ligne, elle poursuit en parallèle des études de médecine.



© Karine Valentin FCG

A48

Circuler seul sur la voie de covoiturage coûtera bientôt 135 euros



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Il y a trois ans, Aréa ouvrait, en partenariat avec le Smmag et la Métropole, la première voie de covoiturage du pays, entre le péage de Voreppe et la bifurcation avec la RN 481. Le dispositif était jusqu'à présent pédagogique... il devient réglementaire : circuler sur cette voie quand on est seul au volant coûtera bientôt 135 euros (radar d'ici fin 2023). Pour rappel, quand un losange blanc apparaît sur les panneaux lumineux de la voie de gauche, seuls les véhicules comprenant au moins deux personnes, les taxis et les véhicules Crit'Air 0 ont le droit de l'emprunter.

CADRAN SOLAIRE

Une nouvelle résidence étudiante à La Tronche



© DR

Financée en partie par la Métropole, elle propose 120 places (85 studios, 7 logements T1 et 14 logements pour deux). Un restaurant universitaire et une cafétéria sont également prévus pour les étudiants du « campus santé ». Cet ensemble fait partie du futur quartier Cadran Solaire, actuellement en construction, mêlant logements, services et équipements de recherche.

RESSOURCES

Et si on arrêtait de tout jeter ?

Pour préserver les ressources naturelles de la Terre – pas infinies –, il devient incontournable de se poser la question de leur réutilisation. De nombreuses solutions de réparation ou de réemploi des objets existent dans la Métropole. Avec un nouveau lieu phare : la nouvelle plateforme métropolitaine du réemploi, Pôle R. Et si on passait à une autre logique que celle du « tout-jetable » ?

Crise énergétique mondiale, matières premières moins disponibles pour nos entreprises, épuisement des ressources... L'état de la planète est inquiétant et notre comportement est dans le viseur : nous consommons et accumulons trop d'objets. Les ressources naturelles utilisées pour les fabriquer (eau, minerais, métaux, pétrole, gaz...) se raréfient, et les déchets générés sont trop nombreux.

NOS DÉCHETS ONT DE LA VALEUR

Pour inverser la tendance, des solutions existent et chacun est invité à mettre la main à la pâte : réparer au lieu de jeter, recycler ce qui peut encore servir, mais aussi consommer des produits locaux. On passe ainsi du « j'achète, je consomme, je jette », à une économie dite « circulaire » (voir encadré) qui combat le gaspillage. Grenoble Alpes Métropole donne les moyens aux acteurs du territoire de poursuivre leurs initiatives en rassemblant sur un nouveau site, le Pôle R (voir page 8-9), les entreprises engagées dans cette démarche anti-gaspillage. L'objectif

dans la Métropole est de taille : réorienter chaque année vers des filières de réparation ou de réemploi 5 000 tonnes d'objets et matériaux divers qui finissent en temps normal dans les poubelles. Chiche ? •



Plus d'infos :
grenoblealpesmetropole.fr/reemploi

4 astuces pour moins jeter

- ✓ **Réparer ou faire réparer.**
Les repair cafés sont nombreux sur le territoire.
- ✓ **Donner, troquer, vendre.**
Certains vêtements sont portés moins de cinq fois avant d'être jetés.
- ✓ **Réutiliser.**
Customiser, transformer : place à votre créativité !
- ✓ **Emprunter, louer.**
Une perceuse est utilisée en moyenne 12 minutes sur toute sa durée de vie.

L'économie circulaire, c'est quoi ?

C'est un fonctionnement qui veut rompre avec la logique du « tout jetable ». À l'heure où l'extraction et la transformation de ressources sont chères et polluantes, où l'inflation grignote le pouvoir d'achat, il s'agit d'un modèle économique où biens et services sont produits de manière durable, en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Ainsi, les entreprises sont concernées dans leur façon de produire, et les usagers dans leur façon de consommer.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



LES OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLE

20 % de masse de déchets en moins collectés d'ici à 2030

5 000 tonnes de déchets récupérées des bennes de déchèteries pour être réorientées vers le réemploi ou la réparation

100 nouveaux emplois créés d'ici 2025 dans l'économie circulaire



« Le Pôle R, nouveau lieu phare de notre Métropole, permet d'incarner concrètement notre stratégie de développement de l'économie circulaire et notre feuille de route du réemploi. Réduire l'utilisation de matière première, réduire nos déchets, un plan d'action où chacun peut être acteur ! »

Elizabeth DEBEUNNE, vice-présidente métropolitaine Économie sociale, solidaire et circulaire



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Le Pôle R, nouveau lieu du réemploi de la Métropole héberge Alpes Consigne (à gauche) qui lave les bouteilles en verre consignées et la donnerie (à droite) où déposer des objets pour leur donner une seconde vie.

Réparer ses objets, c'est bon pour la planète et pour l'emploi

Réparer ses objets est en vogue, cela permet de préserver les ressources naturelles, de créer des emplois et de faire des économies.

Votre lave-linge ne fonctionne plus ? Faites-le réparer pour lui donner une seconde vie. Installée sur la toute nouvelle plateforme Pôle R, l'entreprise Envie Grenoble répare les gros appareils électroménagers : « *Nous faisons travailler des personnes en insertion professionnelle, explique Corentin Pothet, commercial chez Envie, puis nous les revendons en ligne en les garantissant deux ans.* » Pour des objets du quotidien, il est possible -et plaisant-, de les réparer soi-même, notamment grâce aux Repair café du territoire, ateliers où le

savoir et les outils sont partagés. Du côté des fabricants, la tendance est de faire en sorte que les produits ne soient pas à remplacer dès qu'ils tombent en panne, grâce à un démontage facile, des pièces accessibles et facilement retrouvables sur le marché. Enfin, acheter un produit reconditionné est également un geste judicieux : « *C'est éviter que des dizaines de kilos de déchets finissent dans une benne sans être revalorisés à 100 % alors qu'un seul élément remplacé peut suffire à le remettre en vente* », souligne Corentin Pothet. •

Le bonus réparation : jusqu'à 120 euros pour faire réparer son lave-linge

Proposé par l'État, le bonus réparation est une aide financière pour faire réparer ses appareils électriques et électroniques. Il prend la forme d'un forfait de 15 à 60 euros selon le type d'appareil. À partir du 1^{er} janvier 2024, ce bonus est élargi : 5 euros supplémentaires sur la réparation de plus de 20 produits et 5 appareils du quotidien pour lesquels le montant du bonus réparation double (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, aspirateur et téléviseur).



Retrouvez la liste des réparateurs agréés sur : annuaire-qualirepar.ecosystem.eco

3 QUESTIONS À

Laetitia Reydet, responsable de La Bocale, conserverie du Pôle R.

« *On utilise les surplus pour préparer des plats en bocaux* »

► Pourquoi récupérer le surplus des producteurs ?

Ces surplus de légumes, de fruits, de viande et autres denrées sont des produits de qualité qui étaient destinés au compost ou aux animaux. À La Bocale, on les utilise pour préparer des plats de saison. De plus, produire de la viande ou des légumes demande énormément d'énergie – de l'eau, de l'électricité, de la main-d'œuvre – qu'il est dommage de ne pas utiliser. La notion de gaspillage n'est pas juste alimentaire, elle concerne toute l'énergie qui a été nécessaire pour arriver à produire ces aliments.

► Avec ces produits, vous proposez des plats cuisinés stérilisés dans des bocaux en verre. Pourquoi cette offre ?

Ma grand-mère stérilisait déjà les bocaux : on revient au modèle artisanal ! C'est moins coûteux en énergie, puisque les bocaux n'ont pas besoin d'être conservés dans des frigos. De plus, les bocaux sont consignés, réutilisés, et facilement recyclés.

► Un conseil pour revoir nos habitudes de consommation ?

Achetez des légumes moches ! Il faut accepter les imperfections et privilégier les origines et le bio. En transformant notre regard sur les produits, il y aura moins d'invidus pour les producteurs, et moins de gaspillage de la part du consommateur.



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Visite guidée de Pôle R, lieu totem du réemploi

Réparer, réemployer, recycler... Bienvenus à Pôle R, la nouvelle plateforme de la Métropole qui rassemble des acteurs spécialistes de la réparation, du réemploi ou de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sur 8 000 m² logés dans 3 anciens bâtiments industriels, Grenoble Alpes Métropole crée le lieu totem de l'économie circulaire locale.

Bâtiment « Le Laboratoire » : Entreprises alimentaires et réseau de l'économie circulaire

Ici, la Métropole anime deux espaces : l'un accueille des entreprises qui œuvrent dans le domaine alimentaire, l'autre le tout nouveau « réseau des entreprises circulaires » que lance la Métropole.

AU RDC : DES SOLUTIONS POUR MOINS DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET D'EMBALLAGES

- **La Bocale** récupère les **surplus des producteurs** et les cuisine en bocaux consignés (lire interview page 7).
- **Zesti** propose des **paniers de produits maraîchers** livrés sur les lieux de travail.
- **Alpes Consigne** récupère et lave les **bouteilles en verre** marquées du logo « Rapportez-moi ! ».
- **Dabba Consigne** propose un service de **contenants consignés** pour les restaurateurs.
- **Ulisse** lave les **gobelets** utilisés dans des événements sportifs et culturels
- **Sysalp** expérimente un **distributeur connecté d'aliments en vrac** pour grandes surfaces.

AU 1^{ER} ÉTAGE : LE TOUT NOUVEAU « RÉSEAU DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Ici les bureaux vont accueillir des événements et des réunions visant à animer ce tout nouveau réseau, dont le rôle est d'encourager la synergie entre les entreprises engagées ou souhaitant s'engager dans l'économie circulaire.



80 PERSONNES
TRAVAILLENT ACTUELLEMENT
SUR LE PÔLE R



Bâtiment « La Fabrique » : On récupère et on répare

Dans ce bâtiment on trouve :

LA « DONNERIE DÉPOSE-MINUTE »

Ouvert gratuitement au public, ce nouveau service permet désormais aux Métropolitains de déposer leurs **objets en bon état ou facilement réparables** dont ils n'ont plus besoin. Grâce à cette nouvelle offre métropolitaine, le don devient simple, rapide et pratique (voir ci-dessous).

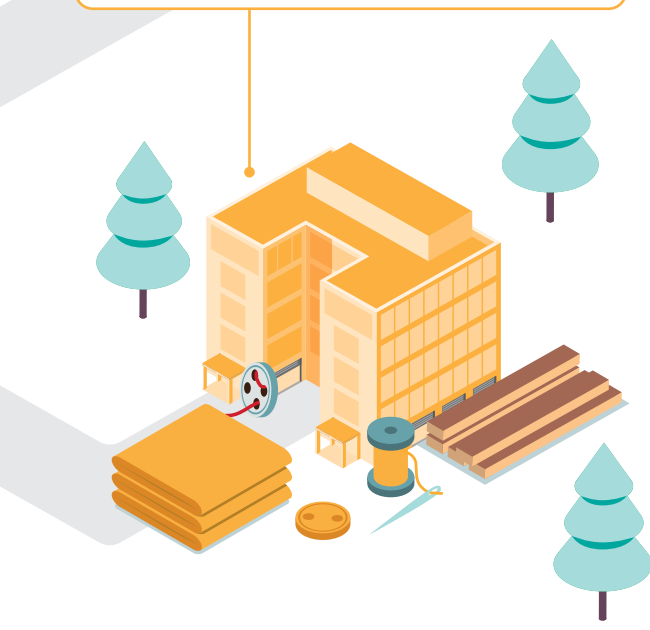
LA COOPÉRATIVE FABRICANOVA

Ici, sont installées des entreprises membres de la coopérative Fabricanova* dont **la Métropole** est l'un des fondateurs. Leur mission : redonner vie sur le territoire à des objets qui ont déjà eu un premier usage. Toutes se complètent en un cercle vertueux : l'une démonte, l'autre trie, la dernière répare et commercialise... Ainsi **Envie** répare et vend de l'**électroménager**, **Ulisse** remet des **livres** en état, trie des **radios** médicales pour que la couche d'argent soit ensuite récupérée ou extrait le plastique des filtres de **mégots** pour **Ecomégot** afin d'en faire des panneaux de signalisation, etc.

* La régie de quartier Propulse, la Recyclerie sportive, Soleeo, Les Ateliers Marianne, Ulisse Grenoble Solidarité, la régie de quartier de Grenoble Villeneuve Village Olympique, Emmaüs, Qualirec, Ecomat 38, Cycle&Go, Envie et Grenoble Alpes Métropole.

Ici, la future pépinière de l'économie circulaire

Ici, bureaux et salles de réunions seront transformés en ateliers pour pouvoir accueillir, à partir de 2026, des jeunes pousses du secteur, notamment autour des filières du textile, des articles de sports, du bois ou du plastique. À suivre !



© La Mine / Grenoble Alpes Métropole

LA DONNERIE « DÉPOSE-MINUTE » : SIMPLE, RAPIDE ET PRATIQUE

Ce nouveau point de don reçoit vos objets en bon état ou réparables, ensuite traités par les acteurs de Pôle R.

Où ? au Pôle R, 435 avenue des Jeux Olympiques à Grenoble. (à côté de la déchèterie Grenoble-Jouhaux). **Accès :** Chronovélo 2, Bus 13 et C5 (arrêt André Argouges). Parking à disposition.

Quand ? ouvert au public le mardi et le vendredi de 15 h 30 à 18 h 30, le mercredi et le jeudi de 13 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 16 h.

Quels objets déposer ? mobilier, jouets, vélos, vaisselle, décoration, électroménager, puériculture, textile.

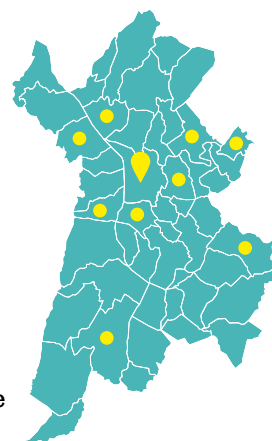
TOUS LES POINTS DE COLLECTE

En plus de la donnerie du Pôle R, 10 points de collecte en déchèterie reçoivent jeux, jouets, outils de bricolage et de jardinage, et articles de sport à donner.

Toutes les solutions de dépôt (recyclerie, déchèterie mobile, collecte en porte à porte) sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi



● Donnerie en déchèterie
● Pôle R





© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

VIE QUOTIDIENNE

Près de 900 commerçants déjà aidés par la Métropole

Les travaux d'aménagement dans la boutique Au potager à Meylan ont permis de gagner en luminosité, tout en faisant des économies d'énergie. Au total, plus de 4 millions d'euros ont déjà été versés par la Métropole pour soutenir le commerce local sur le territoire.

Ils sont près de 900 commerçants soutenus par la Métropole via une aide pour la rénovation et l'embellissement des locaux. Nouvelles vitrines, isolation thermique, mise en accessibilité... Un soutien parfois décisif pour poursuivre ou lancer son activité.

Depuis 2016, la Métropole propose aux commerçants une aide à l'investissement pour les soutenir dans la rénovation et l'embellissement de leurs locaux. Cette subvention peut représenter entre 30% et 50% du montant des dépenses, et s'élever jusqu'à 10 000 euros. En sept ans, environ 900 commerçants, sur 6 250 commerces de la Métropole, en ont bénéficié pour un montant total de 4,3 millions d'euros.

METTRE AUX NORMES UN LOCAL INSALUBRE

C'est le cas de Sophie Fitte, propriétaire des Petites Cantines, un restaurant « participatif » à Grenoble. Ici, il n'y a pas de cuisinier ni de serveur : ce sont les clients qui passent

aux fourneaux, servent et mangent sur de grandes tablées. « Quand nous avons repris le local, il était insalubre et ne répondait pas aux normes de sécurité, se souvient Sophie Fitte. La Métropole nous a aidés à hauteur de 10 000 euros pour le rénover, l'isoler, changer les menuiseries et les fenêtres. »

MIEUX ISOLER LE SALON DE COIFFURE

Dans son salon de coiffure à Saint-Égrève, Caroline Meritto a fait appel également à la Métropole pour financer une partie de ses travaux de rénovation. Là aussi, une somme de 10 000 euros lui a été versée pour financer des travaux d'isolation, changer deux chauffe-eau électriques et remplacer toutes les ampoules du salon par des leds, moins énergivores que des ampoules classiques. « J'ai découvert cette aide un peu par hasard, lors d'une réunion de commerçants, souligne Caroline Meritto. C'était rapide, efficace, sans prise de tête. »

MODERNISER L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

De l'autre côté de la Métropole, à Meylan, une quinzaine de commerces ont été aidés, comme le primeur Au Potager. La subvention (4 300 euros) a permis de moderniser l'installation électrique et d'installer une nouvelle bache extérieure. « L'administratif, ce n'est pas notre truc, explique Frédéric

Nibelle, cogérant. Mais la Métropole nous a bien accompagnés et les choses se sont faites rapidement. Aujourd'hui, nos clients sont contents parce qu'ils voient que nous entretenons le magasin. » •



Plus d'infos : grenoblealpesmetropole.fr/travaux-commerces



« À travers ces 900 commerces aidés, nous maintenons la vitalité de nos centres villes et de nos centres-bourgs. La Métropole agit au quotidien aux côtés des commerçants : lors des temps de crise, comme lors des violences urbaines de juin dernier où nous avons débloqué en urgence 360 000 euros pour venir en aide à 54 boutiques vandalisées. Mais aussi en préparant le temps long, en les accompagnant dans leurs transitions écologiques ! »

Barbara SCHUMAN, conseillère déléguée métropolitaine Commerce et artisanat

MOBILITÉS

Vélo : des solutions contre le vol

Véritable entrave à l'usage du vélo en ville, le vol de bicyclettes peut être dissuadé. Du choix d'un bon antivol aux parkings fermés, en passant par le marquage, tour d'horizon des solutions pour garer son vélo sereinement.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole



Vous prenez le train à l'occasion ? Des stationnements sont disponibles près des gares pour une durée de un à sept jours à tout petit prix.

▪ Adopter un bon antivol en U, voire deux

Il faut à peine plus de 10 secondes pour couper un « cadenas câble » avec une pince ! Règle d'or pour sécuriser votre deux-roues : choisissez un bon antivol, en U, voire deux. Besoin de conseils ? La fédération française des usagers de la bicyclette a comparé 450 modèles d'antivols : fub.fr/antivols

▪ Attacher son cadre de vélo à un point fixe

Ça va sans dire, mais ça va mieux en le disant : si vous voulez sécuriser correctement votre bicyclette, attachez-la par le cadre et, si possible, avec une roue ! Le cas échéant, pour protéger la roue, utilisez un axe à blocage. Veillez également à accrocher votre vélo à un point fixe et non aux barrières, qui peuvent être déplacées. Il existe plus de 15 000 arceaux sur toute la métropole de Grenoble, soit 30 000 places et la Métropole en pose 700 de plus chaque année.

▪ Faire marquer son vélo

Devenu obligatoire pour les vélos neufs ou d'occasion vendus par les professionnels, le marquage peut vous permettre de retrouver votre deux-roues en cas de vol. Pour 10 euros, ce numéro d'identification peut être gravé en magasin ou dans les agences Mvélo+. Vous voulez vérifier la provenance d'un vélo d'occasion ? Renseignez son numéro d'identification sur le site apic-asso.com pour connaître son statut !

▪ Sécuriser son vélo partout

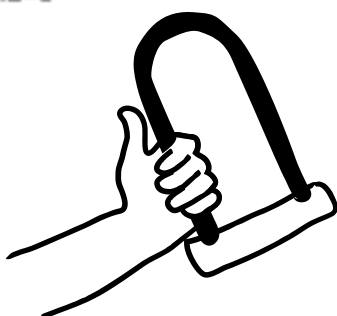
Dans le local de votre immeuble ou dans votre cour : attachez quand même votre vélo ! Vous ne disposez pas d'un local équipé ? Si vous le demandez, votre syndic de copropriété est tenu de mettre la création d'un local vélo à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Enfin, cadenassez votre vélo même pour vos courses rapides : il peut être volé le temps de choisir votre baguette chez le boulanger !

▪ Opter pour un stationnement sécurisé

Avec plus de 3 000 places dans des parkings fermés, les options de stationnement sécurisé sont nombreuses dans la métropole. Grands parcs à vélos fermés Mvélo+, box rectangulaires d'une dizaine de places Mvélobox (dans la rue), box arrondies Minibox (également dans la rue) ou places de vélos dans les parkings voitures Park de la Métropole : l'abonnement annuel coûte 49 euros. •



Infos : veloplus-m.fr



700 nouveaux arceaux vélo

sont installés chaque année par Grenoble Alpes Métropole

Besoin d'un stationnement ponctuel ?

Vous pouvez réserver votre place en ligne, dans tous les parcs à vélos Mvélo+, pour le mois. Ceux situés à proximité des gares sont même disponibles pour la durée de votre choix entre un et sept jours, pour 2 €/jour ou 6 €/semaine. Votre carte Oûra vous permet d'ouvrir le parking. Vous pouvez également réserver votre place au mois dans les parkings Park Grenoble Alpes Métropole.



Plus d'infos : boutique.veloplus-m.fr/Mveloplus/souscrire/choix_abris



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole / Archive 2018

RISQUES NATURELS

« Je vis en zone inondable » : 10 réponses à vos questions

Le saviez-vous ? Un tiers des habitants de la Métropole – soit 150 000 habitants – vivent en zone inondable et toutes nos communes sont concernées de près ou de loin par le risque inondation. Dix questions et dix réponses pour « apprendre à vivre avec ».

1 À quels types de crues pouvons-nous être confrontés ?

Le territoire de la Métropole est soumis à deux risques d'inondations : les crues de grandes rivières alpines (le Drac, la Romanche, l'Isère), appelées « inondations de plaine » ; et les crues de versants, avec les torrents situés sur nos reliefs. Cette seconde catégorie de crue est plus localisée, mais aussi plus soudaine et peut survenir lors d'un seul gros orage.

2 Comment suis-je alerté en cas d'inondation ?

En cas d'inondation, vous êtes alertés par les canaux d'informations de votre commune : médias, réseaux sociaux, ou système d'alerte de masse par SMS dans certains secteurs. Lorsqu'il s'agit d'une crue de grande rivière, sa progression est mesurée et anticipée. Le préfet avertit alors les communes de l'évolution de la crue pour les heures et jours qui suivent.

Pour les crues torrentielles sur les versants, on n'attend pas de mesurer la quantité d'eau dans la rivière pour alerter la population. Les communes sont abonnées à des applications spécifiques et reçoivent un message leur indiquant les précipitations en cours qui pourraient générer une montée brusque des eaux dans le torrent local. Les habitants du secteur concerné sont alors alertés.

3 En cas de crise, comment réagir ?

Les consignes sont données en fonction du type de crue : si la crue est torrentielle et rapide, ne faites surtout pas l'erreur d'aller chercher vos enfants à l'école ! Faites confiance aux dispositifs de mise en sûreté des enfants qui sont régulièrement testés dans les établissements scolaires. Ensuite, montez dans les étages. Évidemment, ne descendez pas au garage ou à la cave, ces points bas sont dangereux.

Pour les inondations de plaine, qui sont davantage anticipées, vous pouvez récupérer vos enfants, puis vous installer aux étages tant que dure l'alerte. Si vous habitez dans un secteur vulnérable à l'arrière de digues ou dans des points bas, vous serez évacué en prévention et une prise en charge temporaire vous sera proposée.

4 Il y a une digue devant chez moi, dois-je avoir peur qu'elle cède ?

La digue, régulièrement entretenue et surveillée, constitue l'élément essentiel de la protection des populations. Mais en cas de crue exceptionnelle, elle pourrait être dépassée et céder. Les écoulements dans les brèches de la digue seraient alors violents et destructeurs. Cela reste un cas de figure extrême et rare, dans lequel les habitants sont préalablement évacués en urgence.

5 Et les barrages qui entourent notre métropole ?

Notre agglomération est située à l'aval de grands barrages : les chaînes de barrages du Drac et de l'Oisans. En cas de rupture, les plans de gestion de crise prévoient l'alerte, l'organisation des secours, et l'évacuation en masse hors de la Métropole dans des zones non inondables. La probabilité de rupture d'un barrage est très faible, et ces structures font l'objet d'une surveillance constante.

6 Comment savoir si je vis en zone inondable ?

Le site georisques.gouv.fr renseigne les risques auxquels est exposé votre terrain. Ils sont également précisés sur l'information des acquéreurs et des locataires. Pour des données plus précises, le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) est consultable sur le site de la Métropole.

7 Comment les acteurs de la gestion de crise se préparent aux risques d'inondation ?

La Métropole, les communes et la préfecture se livrent tous les deux ans à des exercices de gestion de crise simulant une inondation. Ces entraînements n'impactent pas les métropolitains, mais permettent aux acteurs de savoir se coordonner et mettre en place les mesures de prévention et de sauvegarde des populations.

8 Quelles sont les actions de la Métropole face à ce risque ?

En plus de gérer les systèmes d'endiguement, pour lesquels elle investit massivement chaque année, Grenoble Alpes Métropole a mis en place un système de suivi en temps réel des débits des cours d'eau, notamment grâce à des caméras. La Métropole a également produit un guide de bonnes pratiques pour aider les acteurs de l'aménagement à intégrer le risque inondation dans leurs projets de construction. Elle accompagne aussi les communes sur leurs plans communaux de sauvegarde, et développe des outils cartographiques de gestion de crise.



9 Comment l'urbanisme s'adapte à ce risque ?

La digue n'est que le premier rempart contre les inondations. Repenser l'aménagement du territoire en développant un urbanisme plus adapté constitue la seconde réponse préventive. Il s'agit par exemple de surélever les bâtiments ou d'installer des portes étanches. De plus, lors des crues, il est nécessaire de laisser de la place à l'eau et de favoriser son cheminement vers des espaces non construits (champs, bassins de rétention, etc). Ces règles sont désormais bien connues et développées par la Métropole.

10 Quels sont les effets du changement climatique sur les inondations ?

Dans les années à venir, le changement climatique pourrait accentuer les crues des torrents situés sur les reliefs où les précipitations ont tendance à être plus intenses. Plusieurs facteurs conjugués augmentent ce risque : les épisodes de redoux en hiver, avec une fonte brutale du manteau neigeux, et de fortes pluies qui gonflent le débit des torrents.



En savoir plus : grenoblealpesmetropole.fr/risquesnaturels



Le risque d'inondation est un des risques les plus importants dans la Métropole et il concerne près de la moitié de nos bâtiments d'habitation. Face à des phénomènes pluvieux de plus en plus soudains et intenses, la Métropole s'organise en mettant en place des dispositifs de prévention, de protection mais aussi en travaillant sur l'adaptation et la résilience de l'habitat.

Jean-Yves PORTA, conseiller métropolitain Risques naturels et technologiques.

QUELQUES CHIFFRES

49 % des logements

sont potentiellement exposés à une inondation dans notre métropole

160 km de digues

de protection édifiées

15 caméras de surveillance

observent les cours d'eau 24h/24h

L'HIVER APPROCHE

Chauffage au bois : le vrai/faux



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Environ 30 000 foyers se chauffent au bois dans la métropole grenobloise. Vous aussi, vous êtes tenté par ce mode de chauffage ? On vous aide à faire le tri parmi certaines idées reçues.

À compter d'octobre 2024, l'État interdira l'utilisation des cheminées ouvertes. Une mesure destinée à encourager l'usage de dispositifs moins polluants.

Se chauffer au bois, c'est économique

✓ Vrai Se chauffer au bois, c'est moins cher que de se chauffer au gaz ou à l'électricité. À titre d'exemple, remplacer ses vieux radiateurs électriques par un poêle à granulés de bois permet d'économiser entre 750 euros et 1200 euros/an sur la facture d'énergie (chiffres : Ademe).

Le chauffage au bois pollue

✓ X Vrai et faux

Dans notre territoire, 70 % des émissions de particules fines sont émises par le chauffage au bois individuel. Donc techniquement, il pollue. Pour autant, ce sont essentiellement les vieux appareils et les cheminées à foyer ouvert qui émettent le plus de polluants (à l'extérieur comme à l'intérieur de votre logement). À compter d'octobre 2024, l'État interdira l'utilisation des cheminées ouvertes, puis, à partir de 2026, celle des appareils au bois d'avant 2002. Pour autant, rappelons que « l'énergie-bois » a des vertus : c'est une énergie renouvelable qui évite le recours aux énergies fossiles, premières responsables du réchauffement climatique.

Tous les appareils se valent

✗ Faux Le rendement énergétique d'une cheminée ouverte ou d'un appareil d'avant 2002 est beaucoup plus faible (-15 %) environ que celui d'un appareil labellisé Flamme Verte (entre 65 % et 80 %). Un logement chauffé par une cheminée à foyer ouvert enregistre 130 fois plus de particules fines que celui chauffé avec un poêle à granulés et 200 fois plus qu'avec une chaufferie collective performante (source : Atmo AuRA).

Il est important d'adopter de bonnes pratiques

✓ Vrai La performance d'un appareil dépend beaucoup de l'utilisation qu'on en fait et de son entretien. Il s'agit notamment :

- d'utiliser un combustible sec, non souillé et de qualité ;
- de privilégier certains bois : chêne, hêtre, charme... ;
- d'allumer le feu par le haut (moins polluant, plus efficace et plus économique) ;
- de faire ramoner sa cheminée deux fois par an par un professionnel.

Des ateliers gratuits sont régulièrement proposés à ce sujet, pensez à vous inscrire sur le site de la Métropole.

Faire installer mon appareil par un professionnel agréé est plus coûteux

✗ Faux Le coût moyen de la main-d'œuvre d'une installation par un professionnel est d'environ 900 euros. Mais cette somme peut être largement compensée par les aides publiques auxquelles vous pouvez prétendre. Comme la Prime Air Bois de la Métropole, dont le montant peut aller jusqu'à 2 000 euros (sous condition de ressources). Faire installer son appareil par un pro, c'est aussi une garantie de sécurité – et de bons conseils – pour l'usager.

Nouveau : simulez vos aides en ligne

En 1 minute, calculez le montant des aides qui peuvent vous être allouées par Grenoble Alpes Métropole et l'État pour remplacer votre appareil de chauffage en fonction de votre situation.



Faites le test sur : grenoblealpesmetropole.fr/primeairbois

ENFANCE & ALIMENTATION

Vers des cantines plus durables

Pour la deuxième année consécutive, la Métropole accompagne 11 communes volontaires et 7 000 enfants dans l'évolution de leurs restaurants scolaires.

Des produits de saison, de qualité, si possible locaux. Des portions mieux adaptées pour moins de gaspillage, des menus avec plus de légumes et légumineuses, des protéines animales de meilleure qualité... La marche est en cours vers des cantines plus « durables ». Pour un nouveau modèle plus sain pour les écoliers et plus respectueux de l'environnement.

OBJECTIF : 20 % DE BIO DANS LES CANTINES

Depuis janvier 2022, la loi EGalim impose notamment 50 % de produits « de qualité », dont 20 % de produits bios dans la composition des repas servis en restauration collective publique. Et au 1^{er} janvier 2025, les contenants en plastique devront être totalement bannis des cantines*. Autant dire demain... Pour les communes qui gèrent la restauration scolaire dans le primaire, le défi est de taille. Comment s'y prendre ? Sur quels leviers agir ? Comment financer les investissements ?

Dans le cadre d'un projet piloté par l'Europe, la Métropole a lancé en 2022 un programme pour aider les communes dans cette démarche. Pendant une année, celles-ci sont suivies par des experts qui,

après avoir établi un diagnostic, fixent des axes de travail avec les professionnels de la restauration scolaire.

Certaines cantines ont travaillé l'adaptation des recettes pour proposer davantage de « fait-maison ». D'autres, pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ont expérimenté le dispositif « petite faim/grande faim » où la ration est adaptée à l'appétit de l'enfant. À Meylan, « nous sommes passés de 118 g de denrées jetées par enfant par jour en septembre 2022 à 102 g en juin 2023 », témoigne Marlène Brunet-Manquat, diététicienne et cheffe du service restauration de la commune. « On a changé le moment où le pain était donné, afin que l'enfant ne se coupe pas l'appétit avant le plat principal, et proposé le surplus aux enfants. Aujourd'hui, l'enjeu est de retravailler les quantités avec notre prestataire et d'avancer pour le remplacement des contenants jetables. » Le projet permet ainsi de partager et d'impulser de nouvelles pratiques entre communes. •

*Sauf pour les communes de moins de 2 000 habitants qui ont jusqu'au 1^{er} janvier 2028.

Les communes accompagnées :

Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Meylan, Varcès-Allières-et-Risset, Vizille, Vaulnaveys-le-Haut, Quaix-en-Chartreuse, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Saint-Égrève et Claix.



EN BREF

ZFE : les Crit'Air 4 interdits à partir du 1^{er} janvier 2024



© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

À partir du 1^{er} janvier 2024, les voitures classées Crit'Air 4 (diesel d'avant 2006) seront interdites (du lundi au vendredi de 7 h à 19 h) dans la zone à faibles émissions mise en place dans 13 communes de la Métropole. Cette mesure concerne 3 % des véhicules circulant dans l'agglomération, soit environ 8 000 voitures. Les véhicules classés Crit'Air 5 sont interdits dans la ZFE depuis juillet 2023. La Métropole et le Smmag proposent un accompagnement (notamment financier) pour aider à changer de mobilités.

zfe.grenoblealpesmetropole.fr

Participation : trois étoiles pour les Vizillois

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat et le Conseil de développement de la Métropole ont reçu le prix 3 étoiles des Trophées de la participation et de la concertation. Cette cérémonie récompense des collectivités, des entreprises et des associations ayant mis en place des démarches de participation innovantes.

conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr

Téléphérique urbain : votre avis jusqu'au 21 décembre

L'enquête publique du projet de téléphérique urbain, prévu par le Smmag entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, se poursuit jusqu'au 21 décembre. Elle est consultable dans les mairies de Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, aux sièges de la Métropole et du Smmag ainsi qu'à l'agence Mvélo+ Presqu'île, et disponible en ligne : registre-numerique.fr/liaisonparcable

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

DÉBATS & TRANSITIONS

Nouveau : Presse Citron, des conférences pour changer le monde



© La Mine / Grenoble Alpes Métropole

« Presse Citron », c'est un cycle de conférences-débats imaginé par la Métropole grenobloise pour susciter la rencontre entre les métropolitains et des personnalités inspirantes. Une invitation à nourrir la réflexion autour des transitions, à suivre aussi en podcasts !

Après le succès des conférences organisées autour du féminisme au printemps dernier, la Métropole réitère le format. Journalistes, écrivaines et écrivains, chercheuses et chercheurs... Un jeudi par mois, l'institution ouvre les portes de son siège aux métropolitains et donne carte blanche à une personnalité afin qu'elle partage sa vision des transitions.

Peut-on imaginer une autre manière de travailler ? Comment intégrer les enjeux contemporains aux politiques ? Quel impact

climatique dans les régions polaires ? Comment encourager des comportements plus sains et plus durables ? Autant de questions abordées lors de ces soirées, nourries des échanges avec le public. Organisées en partenariat avec la librairie Arthaud, les conférences s'accompagnent de séances de dédicaces avec les intervenants et sont aussi disponibles en podcasts. Après Amandine Lebreton place à l'auteur Hadrien Klent (voir encadré).

PROCHAIN RDV

Hadrien Klent, écrivain : « Comment construire une histoire qui fasse rêver collectivement ? »

Dans le roman d'Hadrien Klent, c'est l'histoire d'Émilien Long, prix Nobel d'économie qui se voit élu président de la République avec une mesure phare : travailler seulement 15 heures par semaine. Une fois à la tête du pays, il se trouve confronté à bien des obstacles... Dans ses deux derniers romans de fiction, *Paresse pour tous* et sa suite, *La vie est à nous* parus aux éditions Le Tripode, Hadrien Klent questionne le fonctionnement de notre société et ouvre la porte à un autre modèle basé, non pas sur la réussite individuelle, mais collective. Il y interroge notamment l'exercice du pouvoir, le temps de travail, l'écologie... et se prend à imaginer un monde meilleur. « C'est une utopie que je dis réaliste car elle se base sur des travaux documentés qui laissent entrevoir que tout cela est possible », précise l'auteur. Lors de son intervention, il emmènera ainsi le public dans sa réflexion : « Comment, dans un monde qui présage un avenir plutôt sombre, construire une histoire à la fois crédible et qui fasse rêver collectivement ? »



© Simon Roussin

Jeudi 7 décembre à 18 h 30

Quand ?

Un jeudi par mois à 18 h 30

- 7 décembre : **Hadrien Klent** / écrivain : (RE)PENSER LE TRAVAIL
- 1^{er} février : **Nabil Wakim** / journaliste : PRENDRE DE LA HAUTEUR
- 7 mars : **Claudia Teran Escobar** / chercheuse : FACILITER L'ACCEPTATION SOCIALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 11 avril : **Salomé Saqué** / journaliste : CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR
- 16 mai : **Heïdi Sevestre** / glaciologue : PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE ET SES RESSOURCES
- 13 juin : **Sabine Lavorel** / chercheuse en droit climatique : S'APPUYER SUR LE DROIT POUR FAIRE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE



Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Au siège de Grenoble Alpes Métropole, 1 place André Malraux – Grenoble.

Infos et podcasts : grenoblealpesmetropole.fr/presse citron



RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Des aides pour des puces moins gourmandes

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Dans le cadre du plan Nano 2026, la Métropole soutient la recherche et le développement de technologies plus sobres et plus efficaces.

La filière du numérique représente environ 40 000 emplois dans la grande région grenobloise. Ici sont implantées les plus grandes entreprises du secteur comme STMicroelectronics ou Soitec, et les plus grands labos de recherche du pays comme le CNRS et le CEA-Leti. Voilà pourquoi depuis plusieurs années, la Métropole soutient la filière, notamment les programmes de recherche qui contribuent à réduire la consommation énergétique des puces. Pour le plan Nano 2026, elle a sélectionné huit projets portés par des PME qui seront aidées à hauteur de quatre millions d'euros.

DIAMFAB, DES COMPOSANTS À PARTIR DE DIAMANT

C'est le cas, par exemple, de la société Diamfab, une start-up créée en 2019 qui synthétise du diamant semi-conducteur et développe des composants à partir de ce matériau. Selon son Pdg Gauthier Chicot, ces nouveaux composants sont « plus performants et plus efficaces sur le plan énergétique » que les semi-conducteurs plus classiques produits à base de silicium. Diamfab prévoit la mise en place d'une première ligne de production en 2024.

Autre exemple : EASii IC, une entreprise spécialisée dans la conception de circuits intégrés sur mesure. La PME a mis au point un circuit intégré reprogrammable et doté de « cellules » d'intelligence artificielle. Ces circuits de nouvelle génération permettront, selon Yannick Thépaut, le directeur général d'EASii IC, « de calculer plus vite et donc d'être plus efficace, tout en consommant moins d'énergie ». Les premiers prototypes sont attendus fin 2024 ou début 2025, et la production devrait démarrer en 2026.

ANIAH, LA DÉTECTION DES ERREURS CONTRE LE GASPILLAGE D'ÉNERGIE

Dernier cas : Aniah, une start-up grenobloise créée en 2020 qui a développé un logiciel de détection d'erreurs des règles électriques sur les semi-conducteurs. Cette solution permet, selon Maxime Rumpler, le directeur des ventes, d'économiser l'équivalent d'une journée de la consommation énergétique de 2 000 personnes. « En outre, notre logiciel permet d'éviter les erreurs sur les puces, ce qui réduit les pertes et donc le gaspillage. » •

Les composants développés par l'équipe de Diamfab pourraient trouver leur place dans le réseau électrique, les bornes de recharge ou encore les voitures électriques.



« Pour ce nouveau volet du programme Nano, nous avons fait le choix de concentrer notre aide sur les TPE et PME locales porteuses d'innovations avec des impacts forts en matière de transition écologique et énergétique. Nous sommes fiers de soutenir une industrie fleuron de notre savoir-faire à l'international, avec les 41 000 ingénieurs, chercheurs et ouvriers qui la composent. »

Mélina HERENGER, vice-présidente métropolitaine Attractivité, Innovation, Université

NEIGE

Domaine de Chamechaude : ski de fond, raquettes et biathlon pour tous

Pistes de ski de fond, initiation au biathlon, sentiers raquettes, espace luge et traces de ski de rando, le domaine de Chamechaude, dans le massif de Chartreuse, propose une multitude d'offres de sport et loisirs pour l'hiver.

Pour les débutants : les pistes vertes, bleues serpentent entre forêts et prairies enneigées.



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Vous avez sûrement chaussé des skis pour la première fois sur les pistes enneigées du domaine de Chamechaude, en Chartreuse. Ou fait vos débuts en ski de fond ? Ou dévalé les pistes en luge ? Ou encore admiré le lever du soleil en ski de rando ? Repris en gestion il y a deux ans par Grenoble Alpes Métropole (secteur Sappey en Chartreuse et Col de Porte-Sarceñas) en collaboration avec Saint-Pierre-de-Chartreuse (secteur Saint-Hugues-les-Égaux), ce domaine réunit de nombreuses offres de sport et loisirs pour tous les niveaux de pratique. À cheval sur les trois communes, vous pouvez profiter de courses d'orientation, de sentiers de VTT, de randonnée et de trail à la belle saison. Mais en hiver, les activités ne s'arrêtent pas ! Pour les férus de ski de fond, ce sont 35 kilomètres de piste mis à disposition, avec la montée au Charmant Som, ou celle à l'Emeindras qui permet de faire presque le tour de Chamechaude. Et pour les débutants : les pistes vertes, bleues et rouges serpentent entre forêts et prairies enneigées.

MATÉRIEL, RESTAURATION ET SALLE HORS-SAC

« Il y a un peu plus de dénivelé que dans le Vercors, s'amuse le responsable du domaine Christophe Faure. Mais c'est tout à fait acces-

sible à tous les niveaux. Il y a également de la location de matériel, de la restauration et des salles hors-sac. » Le site nordique permet également de s'initier au biathlon sur un stade aux normes internationales (voir encadré).

Les sentiers de raquettes sont disponibles sur l'application Isère Outdoor pour découvrir par exemple les crêtes du mont fromage. On trouve aussi une piste de luge sécurisée, ou encore les itinéraires de vélo de route s'il n'y a pas trop de neige... Et même des parcours de course d'orientation à ski, « pour gérer à la fois les jambes et la tête », conclut le responsable du domaine. •

Infos pratiques



- Un nouveau site web pour l'achat des forfaits, les infos d'enneigement, la météo... domainedechamechaude.fr
- La ligne de bus 62 relie Grenoble au Domaine skiable de Chamechaude.
- À retenir – Le domaine de Chamechaude accueillera la Grande Odyssée le 24 janvier sur le site du Col de Porte.

Biathlon : une carabine laser 100 % locale

Au stade de biathlon du Col de Porte, il est possible de tirer à la carabine laser, sans détonation ni douilles ! Ces carabines développées par la société Kiwi Précision à Saint-Martin-d'Hères, sont conçues, fabriquées et vendues chez le fabricant et s'exportent à l'international. Le savoir-faire est local, tout comme les pièces qui proviennent pour partie du bassin grenoblois. Cette technologie vise à démocratiser la discipline, pour un biathlon accessible à tous, de la cour d'école aux Jeux olympiques.



© Cltra Goubault / Grenoble Alpes Métropole

JEUX OLYMPIQUES 2024

Paul Jenft, grimpeur, espoir de médaille et futur ingénieur

Étudiant à l'université Grenoble Alpes, Paul Jenft s'entraîne depuis des mois au Pôle France escalade à Voiron.



© Stevens Fremont

Les Jeux olympiques de Paris s'ouvriront le 26 juillet 2024. Dans la région grenobloise, comme ailleurs, les sportifs se préparent. Zoom sur Paul Jenft, espoir local de médaille en escalade.

« **J**e ne demande pas à mes profs d'être conciliants : je ne veux surtout pas de note au rabais. » Paul Jenft a 20 ans et ce n'est pas un étudiant comme les autres. Natif de Chambéry, le jeune homme est un grimpeur, un passionné d'escalade au palmarès impressionnant : champion d'Europe en 2017, 2018 et 2019, champion de France en 2022, 3^e de la Coupe du monde en 2023. Bref, à 20 ans, c'est un cadreur de sa discipline et un espoir de médaille pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Mais c'est aussi un étudiant de l'Université Grenoble Alpes.

EN SALLE D'ENTRAÎNEMENT ET PRÉPA

Paul Jenft s'entraîne au Pôle France escalade de Voiron. Parallèlement, il poursuit ses études à Grenoble : il est en deuxième année de prépa intégrée à Polytech – pour devenir ingénieur. Comme tous les autres

athlètes de l'UGA, il bénéficie d'un accompagnement personnalisé lui permettant de suivre les cours et les entraînements. Malgré ces aménagements, le programme demeure chargé : chaque semaine, il enchaîne 15 heures de cours et 25 heures d'entraînement, sans sourcilier. « *C'est une contrainte supplémentaire mais je m'adapte. Je reste un étudiant comme les autres* », répète le jeune athlète.

BIEN PLACÉ POUR LES JO

S'ajoutent les compétitions nationales et internationales, dont les prochaines seront cruciales pour la qualification aux JO. « *Il y a une vingtaine de places dans le monde, dont deux pour la France*, explique-t-il. *Nous sommes trois, je pense, à pouvoir prétendre à une sélection. J'ai donc deux chances sur trois.* » Paul Jenft saura au printemps prochain s'il a gagné son ticket pour Paris. •

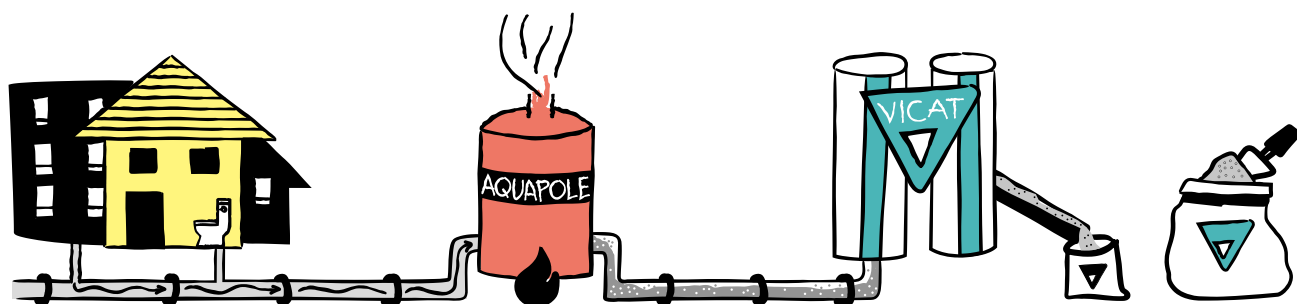
Comment l'université grenobloise fabrique des champions

Lors des JO d'été de 2020, l'Université Grenoble Alpes avait « envoyé » 11 athlètes à Tokyo. En 2024, une dizaine d'étudiants ou de nouveaux diplômés devraient représenter l'établissement aux JO de Paris.

L'université, référence en France, accompagne sur mesure ses étudiants sportifs : le temps d'étude est organisé en fonction des contraintes sportives, et non l'inverse. Un athlète peut, par exemple, suivre ses cours à distance ou étaler ses études (passer une licence entre quatre et six ans au lieu de trois). Le suivi combine aussi sport et vie professionnelle. « *On les accompagne, on les oriente pour que, après leur carrière sportive, ils puissent trouver du travail facilement et que ce soit une suite naturelle* », complète Philippe Giroud, directeur du service des publics à besoins spécifiques de l'UGA.

RECYCLAGE

Des cendres d'Aquapole dans le ciment Vicat



© La Mine / Grenoble Alpes Métropole

La station d'épuration métropolitaine Aquapole traite les eaux « sales » rejetées par les habitants et les entreprises dans les canalisations. Chaque année, plus de 200 000 m³ d'eaux usées sont ainsi collectées puis « nettoyées » avant leur rejet dans l'Isère. C'est avec les résidus de ce filtrage que Vicat fait du ciment. Rien ne se perd !

Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont incinérées dans un four à Aquapole, après qu'on les a déjà fait fermenter pour produire du biogaz. Il en résulte des cendres, environ 1 000 tonnes par an, qui

représentent des « déchets ultimes ». Qu'en faire ? Deux solutions : soit les enfouir dans un centre spécialisé, soit les réutiliser. C'est ce qu'a choisi la Métropole en s'associant à l'entreprise Vicat.

UN CIMENT QUI SERT À CONSTRUIRE PONTS ET TUNNELS

L'entreprise récupère les cendres, les mélange avec du calcaire puis les chauffe à 1 450 °C dans un de ses fours à Saint-Égrève. La nouvelle solution, appelée « clinker », devient du ciment une fois refroidie.

« Cette solution permet à la Métropole de se débarrasser d'un déchet ultime et dangereux mais aussi d'économiser le coût de l'enfouissement » explique Eric Bureau, un des responsables de Circulère, la filiale « recyclage » du groupe Vicat. Et pour le cimentier, « ces cendres représentent une matière première alternative ».

Le ciment produit, écoconçu et reconnu pour sa « haute qualité », sert principalement pour les travaux de génie civil (ponts, tunnels...). Il est utilisé, par exemple, dans le cadre du chantier de la future liaison ferroviaire Lyon-Turin. •



© DR

Les étudiants échangent avec les habitants de Pangboche, au Népal, pour la création d'un centre de recyclage des déchets.

SUR L'EVEREST

Des étudiants grenoblois transforment les déchets des trekkeurs

En matière de recyclage des déchets, le savoir-faire des étudiants grenoblois s'exporte jusque sur l'Everest. Installer un centre de tri à 4 000 mètres d'altitude au Népal, c'est l'ambitieux projet « Tri-Haut », porté par un groupe d'étudiants ingénieurs grenoblois de l'ENSE3*. Cela se passe dans le village de Pangboche, lieu de transit de trekkeurs venus du monde entier pour arpentier les plus hauts sommets du monde... et y abandonner leurs ordures.

Plus de 200 tonnes de déchets dont 50 % de plastique sont stockés chaque année dans des décharges à ciel ouvert. Les étudiants grenoblois, soutenus par la fondation Grenoble INP, ont conçu des machines qui permettent le recyclage du plastique sous forme d'isolant et d'objets utiles aux habitants.

En février, ils partent en expédition pour la troisième fois, afin de construire le centre de recyclage. Laurène, diplômée de l'école d'architecture de Grenoble, se joint au projet :

« Nous avons réalisé les plans des deux bâtiments : l'un pour la transformation du plastique et l'autre pour sensibiliser les touristes à la gestion des déchets. Le but, c'est aussi de montrer que ce que l'on fait peut être développé en France ou ailleurs. » •

* École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement

HOMMAGE

Yannick Ollivier, bâtitseur de la Métropole

L'ancien maire de Saint-Martin-le-Vinoux et vice-président de la Métropole, est décédé le 13 septembre, à l'âge de 78 ans. Il laisse derrière lui le souvenir d'un élu de la République aux convictions humanistes bien ancrées. Particulièrement attentif à l'intérêt général, il aura œuvré sans relâche pour sa ville et son territoire.



© Vincent Paulus / Le Dauphiné Libéré

Yannick Ollivier, ici devant sa mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, avait une vision claire de la responsabilité qu'ont les élus à œuvrer au service des concitoyens qui les ont choisis. Toute sa vie, il a travaillé sans relâche au service de la justice sociale et de la qualité de vie.

Quand il vous abordait, c'était toujours avec une poignée de main franche et cordiale ou un sourire malicieux. Yannick Ollivier était comme ça, simple et affable, attentif et bienveillant.

Et particulièrement combatif lorsqu'il pressentait que l'intérêt général était en jeu. Si 150 hectares de terres sont aujourd'hui rendus à la nature dans la métropole, c'est grâce à lui ; si la pollution lumineuse et les panneaux publicitaires disparaissent progressivement du paysage sur notre sol, c'est à lui aussi qu'on le doit ; si le projet GrandAlpe s'épanouit pour redonner un souffle aux quartiers sud de l'aggloméra-

tion urbaine, c'est encore sa main que l'on retrouve. Yannick Ollivier avait de l'énergie à revendre et une vision claire de la responsabilité qu'ont les élus à œuvrer au service des concitoyens qui les ont choisis.

« LA PATIENCE DU BÉNÉDICTIN »

Verbe juste et franc-parler, l'ancien avocat féru d'art et amateur de formules chocs a ainsi travaillé sans relâche, tant dans ses successifs mandats de maire que de vice-président de la Métropole depuis 1985, pour que certains sujets majeurs voient le jour, le tout sans compter son temps ni son éner-

gie. Il possédait le talent particulier d'arriver à faire s'accorder entre eux des hommes et des femmes de natures contraires et de convictions opposées, au service de la qualité de vie des habitantes et des habitants. Le tout « avec la patience du bénédictin », comme il le disait lui-même !

Bâtitseur du territoire, il aura ainsi contribué de manière décisive à la construction du projet métropolitain, favorisant l'émergence d'un urbanisme protecteur, déployant un nécessaire et subtil équilibre entre la nécessaire conduite des activités humaines et le respect de la nature et des paysages. Pour tout cela, Yannick Ollivier manque déjà. •

HOCKEY

Les Brûleurs de Loups : 60 ans dans les gradins



© Théo Lalliot / Grenoble Alpes Métropole

Les Brûleurs de Loups fêtent leurs 60 ans. C'est une équipe, un club, une histoire, un palmarès. C'est aussi un club de supporters, les Irréductibles. Rencontre avec ces femmes et ces hommes fiers de leurs hockeyeurs.

Ghislaine, Gaëlle et Raphaël – mère, fille et petit-fils – sont toujours là pour soutenir leur équipe à la patinoire Polesud !

Le 25 octobre 1963, une nouvelle équipe de hockey dispute son premier match à la patinoire Clemenceau. Ce jour-là, le Grenoble Hockey Club l'emporte 9 à 6 face à Bâle. C'est le début de l'aventure pour cette formation qui deviendra les Brûleurs de Loups en 1992. Soixante ans après, le club affiche un des plus beaux palmarès de l'Hexagone : huit titres de champions de France, cinq coupes de France et quatre coupes de la Ligue. Soixante ans après, les Brûleurs ne jouent plus à Clemenceau, mais à la patinoire métropolitaine Polesud.

DES FAMILLES ENTIÈRES DE SUPPORTERS

Dans les tribunes se croisent des familles entières, sur plusieurs générations. Ghislaine Frugière, 73 ans, est supportrice depuis le début : « Mes parents tenaient un restaurant à Échirolles et certains clients allaient voir les Brûleurs et nous racontaient. Un jour, j'y suis allée et j'ai été piquée. » Ghislaine a connu « tous les grands joueurs de l'équipe comme Gary Brown » et se souvient avoir pleuré après une défaite contre Gap, « notre meilleur ennemi ». Sa fille Gaëlle, 51 ans, a attrapé

elle aussi le virus. Membre (comme sa mère) des Irréductibles, le club des supporters des Brûleurs, elle parle du hockey comme d'un « sport attachant » : « Il faut voir les coups qu'ils se prennent quand même... Pourtant, quand vous discutez avec eux, ce sont de gros nounours. »

LES IRRÉDUCTIBLES SUR LES ROUTES

À son tour, Gaëlle a transmis sa passion à son fils, Raphaël, chercheur à Genève : « J'ai assisté à mon premier match lors de la saison 2008/2009, une saison terminée par un quadruplé historique (match des champions, coupe de la Ligue, coupe Magnus et coupe de France). »

Si son emploi du temps ne lui permet plus de tenir le mégaphone à plein temps, le jeune homme de 29 ans continue de participer aux déplacements « dès que c'est possible ». Faire des centaines de kilomètres en bus avec une poignée d'Irréductibles ne lui fait pas peur. Bien au contraire. « Pour moi, c'est ça, les Brûleurs : une famille au sens propre comme au sens figuré, une bande d'amis fière de son blason et de ce qu'il représente. » •



La transmission du palet

Aux Brûleurs, l'esprit de famille se retrouve aussi sur la glace. Fabrice Texier, ancien joueur, a transmis sa passion à son fils, Alexandre, qui s'est formé à Grenoble avant d'évoluer en Ligue nationale de hockey (NHL). Philippe Treille a porté haut les couleurs du club de 1974 à 1990 avant de passer le flambeau à son fils, Sacha, actuel capitaine de l'équipe. Aux Brûleurs, on trouve aussi des fratries. Comme les frères Tartari, Stephan et Christophe. Ou encore les frères Bachelet : Benoit (ancien capitaine), Simon et Romain et aujourd'hui, Matias (fils de Benoit) qui vient d'intégrer l'effectif professionnel, à l'âge de 19 ans.

AGENDA

VIVRE MIEUX

Naturissima,
naturellement...

Du 29 novembre au 3 décembre
à Alpexpo, Grenoble



Mieux consommer, faire soi-même, limiter le gaspillage, privilégier la production locale... le salon Naturissima propose des solutions pour mieux vivre et mieux consommer au quotidien. Vous y trouverez de nombreux produits (beauté et hygiène, alimentation, vins, textile, habitat...) ainsi que des ateliers et des conférences. La dernière édition en 2022 avait attiré 120 exposants et 25 000 visiteurs.

alpexpo.com

ENTREPRISES

Les Dialogues
métropolitains
de l'économie

Le 30 novembre au World Trade Center
à Grenoble



Voilà un nouveau temps de rencontres entre les acteurs économiques du territoire. L'objectif est d'échanger sur les avancées de la Stratégie économique Grenoble Alpes 2030 et de favoriser les relations entre les acteurs économiques du territoire. L'événement sera aussi l'occasion de dévoiler le baromètre de l'économie métropolitaine, un nouvel outil permettant de mieux connaître le profil économique des entreprises du territoire. Gratuit et ouvert à tous.

grenoblealpesmetropole.fr/dialoguesdeleco

ISOLATION

Atelier « Je rénove
ma maison : le B.A.BA »

Le 5 décembre de 18 h à 20 h à l'Espace
Info Énergie à Saint-Martin-d'Hères

Vous envisagez des travaux d'isolation ? Participez à un atelier pratique et participatif pour vous orienter dans le monde (parfois complexe) de la rénovation énergétique. Cet atelier collectif vous apportera une base pour vous poser les bonnes questions, mieux définir votre projet et faciliter vos échanges avec les professionnels. Gratuit. Inscription obligatoire.

grenoblealpesmetropole.fr/agenda-energie



© DR

SAVOIRS

Nouveau : les conférences
Presse-Citron

Jedi 7 décembre à 18 h 30 à la
Métropole (1 place André-Malraux),
Grenoble

Un jeudi par mois, la Métropole donne carte blanche à une personnalité afin qu'elle partage sa vision des transitions (lire page 16). Le jeudi 7 décembre, à 18 h 30, l'écrivain Hadrien Klent parlera de ses deux derniers ouvrages, *Paresse pour tous* et *La Vie est à nous*, et évoquera notamment l'exercice du pouvoir, le temps libre, l'écologie... Entrée libre.

grenoblealpesmetropole.fr/pressecitron



EN LIGNE

Atelier chauffage
au bois bûches

Le 12 décembre de 18 h 30 à 20 h, en ligne



© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Dans la métropole, 60 % des émissions de particules fines (PM 2.5) sont liées au chauffage au bois individuel. Les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) proposent un atelier en ligne pour mieux utiliser et entretenir son appareil, ainsi que des infos sur les aides financières pour remplacer un ancien appareil. Gratuit sur inscription.

grenoblealpesmetropole.fr/agenda-energie

À TRAINEAUX

Mush ! La Grande
Odyssée VVF de retour

Le 24 janvier 2024 au col de Porte
Le mercredi 24 janvier, la Grande



Odyssée VVF passera une nouvelle fois en Métropole ! C'est la 2^e fois que cette course mythique fait escale dans la station de Chartreuse. Cette année, plus de 65 mushers et 600 chiens sont attendus. Ils parcourront près de 400 km et 12 000 m de dénivelé entre la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère.

grandeodysee.com

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431 avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
www.mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée

Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

VOIRIE



▪ Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

PARTICIPATION



Concertation aux Villeneuves

Les Métropolitains, et plus particulièrement les habitants des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, sont invités à donner leur avis sur les avancées du projet de transformation des quartiers Villeneuve Grenoble – Village Olympique et Essarts-Surieux. Concertation ouverte jusqu'au 15 octobre 2023...

lesvilleneuves.fr

ÉNERGIE



▪ Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcis, Veurey-Voroize :
Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole :

Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI



▪ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bacs... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT



Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

“ J'ai l'impression que je pourrais consommer moins d'électricité... Mais comment en être sûr et diminuer ma facture? ”

▪ Chaque foyer français possède en moyenne une centaine d'appareils électriques et électroniques. Ces appareils ont beau être plus performants, la consommation d'électricité ne baisse pas franchement. Mieux connaître et maîtriser sa consommation est un bon moyen de faire des économies. La Métropole a lancé Métroénergies, un service public en ligne, gratuit et sans engagement. Il permet de visualiser au quotidien la consommation d'énergie de votre logement et de la comparer avec celles des foyers qui vous ressemblent. Des actions sont également proposées pour vous aider à faire des économies grâce à des actions simples et peu coûteuses. Plus de 4 200 foyers sont déjà connectés dans la métropole. Vous pouvez également louer auprès de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) un Consokit, une mallette composée notamment d'un wattmètre qui vous permettra de mesurer la consommation de vos appareils, en direct.



S'inscrire sur
metroenergies.fr

Dans ma chambre, je donne, je répare, je réutilise !

Ton jouet ne fonctionne plus ? Tes placards sont remplis de vêtements, de jeux ou de livres que tu n'utilises plus ? Plutôt que de les laisser dormir dans un coin ou de les jeter à la poubelle, il existe des solutions pour donner une seconde vie à ces objets. On t'explique comment.

Je donne, j'échange ou je vends

Jeux, vêtements, livres, peluches... **Tout ce que tu n'utilises plus peut servir à d'autres enfants.** Tu peux donner tes objets en bon état à des associations ou des recycleries près de chez toi, les troquer avec tes copains ou les vendre d'occasion.



Je récupère et je transforme

Une caisse en bois qui devient une table de nuit, une vieille planche de skate qui se transforme en étagère... **avec un peu d'imagination et quelques matériaux de récupération, tu peux redécorer ta chambre à moindre coût.** Amuse-toi à transformer les objets !



J'emprunte et j'achète de seconde main

Plutôt que d'acheter des livres neufs, tu peux **les acheter d'occasion** ou **les emprunter à la bibliothèque.** Tu trouveras aussi des objets et vêtements d'occasion dans des **friperies, dépôt-vente, brocantes et vide-greniers...**



Je répare ou je fais réparer

Ton jouet est cassé ? C'est l'occasion de faire **un atelier bricolage** avec tes parents, d'aller dans un **Repair Café** pour te faire aider par des bénévoles ou de **faire appel à un artisan réparateur.** Il existe aussi des ateliers pour apprendre à réparer ton vélo. Pratique et économique !

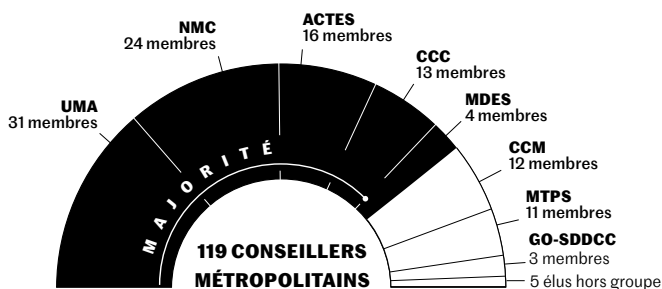
Grâce à ces gestes :

- Tu réduis tes déchets
- Tu fais un geste solidaire
- Tes parents font des économies
- Tu gardes tes objets plus longtemps



Expression des 8 groupes politiques représentés à la métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.



UMA

Anne-Sophie Olmos
Conseillère municipale de Grenoble
Lionel Coiffard
Conseiller municipal de Vizille
Coprésidente et coprésident du groupe
Une Métropole d'Avance (UMA)

Pour la mise en œuvre des propositions de la Convention Citoyenne Climat !

Dans ce contexte économique inflationniste nous devons porter des politiques publiques qui sécurisent le quotidien des citoyennes et citoyens du territoire grenoblois. Le Budget 2024 devra être le reflet de solidarité entre les communes, de l'avancée de notre PPI et mise en œuvre de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat. Les 250 propositions que nous nous sommes engagés à reprendre sans filtre doivent être inscrites budgétairement. Nous devons, plus d'un an après la convention citoyenne, organiser financièrement et humainement la réalisation de ces propositions. Elles constituent une nouvelle vision territoriale pour la Métropole, un projet de métropole à 2050.

unemetropoleavance.fr



NMC

Anahide Mardirossian
Adjointe au Maire de Saint-Martin-le-Vinoux
Marc Odon
Maire de Venon
Jean-Luc Corbet
Maire de Varcis-Allières-et-Risset
Coprésidente et coprésidents du groupe
Notre Métropole Commune (NMC)

Liaison par câble : à vos contributions !

Le transport urbain par câble est une formidable opportunité pour notre Métropole et renforcera l'attractivité de notre territoire. En reliant Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux par Sassenage et la Presqu'île de Grenoble, il permet enfin une liaison directe d'un côté à l'autre de la Vallée. Écologique, fiable et pratique, il offre une meilleure mobilité pour de nombreux travailleurs et habitants. Ce projet est à l'étude depuis de nombreuses années. Une nouvelle étape est franchie avec l'ouverture de l'enquête publique. Du 6 novembre au 21 décembre, exprimez-vous sur les registres mis à disposition dans les mairies des communes concernées, au SMMAG et au siège de la Métropole. Vous pouvez également apporter vos remarques en ligne grâce au registre numérique. Nous comptons sur votre mobilisation.

notremetropolecommune.fr



ACTES

Souad Grand
Adjointe au Maire de Pont-de-Claix
Bertrand Spindler
Maire de La Tronche
Coprésidente et coprésident du groupe
Arc des Communes en Transitions Écologiques et Sociales (Actes)

Allez à Cosmocité

La Métropole agit. Un nouvel équipement métropolitain vient d'ouvrir : Cosmocité, dans la commune du Pont-de-Claix à la limite d'Échirolles, accessible par le tram A, la ligne de bus C2 et la Chronovélo 3. Découvrir les merveilles de l'univers, donner envie d'apprendre, se réconcilier avec le savoir et la science, c'est plus que jamais nécessaire quand les rumeurs et les fausses nouvelles foisonnent, quand la complexité du monde décourage et désespère. Nos communes expérimentent la réduction ou l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, mais nous sommes loin de revoir la Voie Lactée dans notre ciel. Cosmocité nous en donnera l'envie. Allez à Cosmocité, mais réservez à l'avance, car cet équipement métropolitain a beaucoup de succès.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovero,
Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Fontaine, Coopération et Citoyenneté (CCC)
Amandine Demore
Maire d'Échirolles
Jérôme Rubes
Adjoint au Maire de Saint-Martin-d'Hères

Territoires Zéro chômeur de longue durée : l'État doit tenir ses engagements

La Métropole mène des politiques d'insertion via les Missions Locales et de nombreux dispositifs, en partenariat avec l'État et les associations. En 2022, le secteur Échirolles Ouest est entré dans le dispositif expérimental Territoires Zéro chômeur de longue durée. Il s'agit de proposer des emplois aux chômeurs de longue durée dans des Entreprises à but d'emploi, ne faisant pas concurrence au secteur marchand. À Échirolles, c'est Soleo qui mène des activités de services aux habitants : réemploi de jouets, réparation de vélos... L'expérience est prometteuse, pourtant le gouvernement a annoncé cet été une baisse de 7 % des moyens alloués. C'est d'autant plus scandaleux qu'après s'être attaqué à l'assurance chômage, le gouvernement prétend faire des allocataires du RSA une main-d'œuvre à bas coût et sans droit.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES

VENDREDI 24 NOVEMBRE À 10H

VENDREDI 22 DÉCEMBRE À 10H

1 place André-Malraux à Grenoble.

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB

Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



MDES

Hakim Sabri

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe Métropole
Démocratie Écologie et Solidarité
(MDES)

Ville de Grenoble et Métropole : rétablir le dialogue !

Le conseil métropolitain du 29 septembre a fait la démonstration que le dialogue de sourds entre la Ville de Grenoble et la Métropole se renforce au détriment des habitants de notre territoire. Mutualisation de services communs, transferts de compétence et cession de Grenoble Habitat : nombreux sont les sujets qui requièrent pourtant une coopération étroite : la Métropole ne peut se construire sans la ville centre et la ville centre doit assumer sa place dans la majorité métropolitaine. Dans l'intérêt de toutes les métropolitaines et les métropolitains, nous souhaitons de tout cœur que les échanges entre la ville et la Métropole de Grenoble puissent se tenir avec sérénité, et nous ferons tout notre possible pour réunir les conditions d'une reprise de ce dialogue.

groupemdes@gmail.com



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes
au Cœur de la Métropole (CCM)

Métropole Grenoble : Le divorce

Les tensions entre groupes politiques de la majorité, alimentées par des divergences de personnes, des enjeux de gouvernance et finalement de gros sous, entraînent une situation invivable. Nous en sommes au stade des blocages dans les prises de décision et d'absence de vision qui prennent en otage les autres communes. Les conflits autour de la taille des arbres ou de la vente des HLM ne sont que la partie visible de cette situation. Il est temps de refonder un véritable partenariat entre nos 49 communes, à partir d'un dialogue politique constructif et d'une clarification du rôle de chacun, et nous devons travailler collectivement à une prise en compte de l'efficacité des services métropolitains au service des habitants. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire !

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Adjoint au Maire de Fontaine

Émilie Chalas

Conseillère municipale de Grenoble
Coprésidente et coprésident du groupe
Métropole Territoire de Progrès
Solidaire (MTPS)

La Métropole impuissante

Le conseil communautaire du 29 septembre a livré un énième avatar de la guerre des gauches. La Ville de Grenoble veut vendre Grenoble Habitat au privé (à rebours de leurs discours) pour récupérer 37 millions d'euros. La métropole ne voulait pas mais n'a pas fait de proposition à la hauteur. Ce qui aurait dû être traité en réunion de majorité a donné lieu à un nouveau pugilat. Le président de la Métro et le maire de Grenoble ne se parlent plus, mais ils continuent à se dire de la même majorité. Nous avons appelé à un nouveau mode de gouvernance rassemblant toutes les communes pour faire avancer notre territoire. Sur beaucoup de dossiers les maires sont d'accord, pourquoi en exclure certains. En attendant, l'institution est bloquée, les cadres s'en vont et les projets sont à l'arrêt.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du Groupe d'Opposition –
Société Civile Divers Droite et Centre
(GO-SCDDC)

Dominique Spini et Nicolas Pinel

Conseillère et conseiller municipaux
de Grenoble

Ville centre et Métropole étouffées par la dette et l'impôt

Les divisions de la gauche et des Verts à la métropole produisent de nouvelles conséquences. Le conseil Métropolitain a largement voté contre la vente de Grenoble-Habitat. Un revers pour Éric Piolle qui porte seul ce projet de brader le bailleur. La dette de la ville atteint un niveau record pour compenser cette perte de recette. Affrontement aussi sur la gestion des arbres. Du fait des fautes commises par la municipalité dans ce secteur vital, la Métropole veut en récupérer la compétence. Un recul supplémentaire qui créerait des services doublons. Ce bateau ivre illustre encore pourquoi la ville-centre et la Métropole sont étouffées par la dette, l'impôt et les dépenses de fonctionnement.

societecivile38@gmail.com

Les
coups
d'un soir
n'existent
pas

Il
recommencera

NON à toutes les violences faites aux femmes

25 Novembre Journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes.
N° d'écoute gratuit 24h/24 et 7j/7 : 3919
grenoblealpesmetropole.fr



MAISON POUR
L'ÉGALITÉ
FEMMES - HOMMES
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
SCHROEDER